portes et y enlevèrent plusieurs pièces du tissu.

Le lendemain matin plainte fut portée à M. Lâches, commissaire de police du 1er arrondissement qui procéda aussitôt à une minutieuse enquête au cours de laquelle on découvrit les marchandises volées, rue Cuvelle, et deux des voleurs furent arrêtés. Ce sont les nommés Bonnet Armand, âgé de 24 ans, chauffeur, rue Pernot, 29, et Sergent Théophile, âgé de 35 ans rue Decrême, cour du Chanon. D'autres arrestations sont probables.

Lâche agression

Dimanche dans la soirée, un ouvrier palefrenier: Delmeule Gustave, âgé de 45 ans, demeurant rue du Grand-Chemin, chez Chyrallet, revenait d'Elchin quand, arrivé à la Festingen, il fut assailli par plusieurs individus qui le roulèrent de coups et le dévalisèrent du peu d'argent qu'il possédait.

Le malheureux, dont la figure est couverte de plaies, a, après avoir porté plainte à la police, été admis à l'Hôtel-Dieu.

Singulière trouvaille

M. Félix Lombart, demeurant rue Saint-Pierre, a trouvé hier, dans la matinée, dans son jardin, six bouteines bottes neuves et dépareillées. Il s'est proposé de porter sa singulière trouvaille à M. le commissaire de police, qui a pu établir que ces bottines provenaient d'un vol commis ces jours derniers au préjudice d'un cordonnier, *A la Botte d'or*, rue de Wasquehal.

Mort subite

Samedi dans la soirée, M. Edmond Lepoiteur, âgé de 60 ans, demeurant rue Ingres, se trouvait comme d'habitude, au Café Belle-Vue, Grande-Place, avec ses amis. Soudain il se sentit malaise. Voyant que cela ne se calmait pas, il en fit part à M. Degrendel, de la rue de Lannoy, qui s'offrit de le conduire à son domicile, en voiture, ce qui fut fait.

Une fois chez lui, M. Lepoiteur, toujours souffrant, se mit à son bureau pour écrire, sa famille était couchée.

Le lendemain matin à son réveil, sa femme surprise de ne pas le trouver à ses côtés s'en alla voir en bas, et trouva son mari installé devant son bureau, affaissé dans un fauteuil. Il était mort.

Avant de mourir, sentant sa fin, il avait écrit une lettre d'adieu aux siens.

Cette mort subite a surpris beaucoup de nos concitoyens.

M. Lepoiteur était fort connu et très estimé à Roubaix. Il y laisse d'unanimes regrets et de sincères amis qui déplorent sa mort subite, présentent leurs sincères condoléances à sa femme éplorée et à ses enfants en deuil.

Savon au Musc du Lézélé N° 29
pâte onctueuse, parfum puissant.

TOURCOING

Seigneur, vos serfs s'émancipent

M. Dron s'est abstenu d'aller à Linselles non seulement pour ne pas avoir l'air de provoquer de nouveaux incidents, mais aussi pour ne pas désigner de victimes à la vengeance du Seigneur du lieu et de ses bons amis les « blaues ».

Or, que l'on compare bien les chiffres du scrutin du 25 décembre avec ceux des 8 et 22 mai.

M. Dron a gagné 29 voix, et Albert en a perdu 58.

Ils s'en inquiètent, vos serfs, mon bon seigneur.

Amère! Amère!

Monsi Albert y n'a po fort goûté l'coquille que les électeurs d'Tourcq y lui ont offert l'jour du Petit Jésus savez.

Elle était succre à l'aloès paraîtrot.

Cha n'est être amer.

Pourtant y n'dira pa qu'in n'avo min prévenu d'avance des intentions des électeurs.

In l'y avot prêchi sur tous les tons qu'y n'totlenis impaîtent de s'venger.

Albert y n'voulot nin l'croire ou plutôt in li dijot qu'y n'fallot nin l'croire.

Eh ben ach'ter qui médite. C'est égal cha c'est des canailles ces ouvriers!!!

Réflexion d'un coquelevx concernant l'élection

Eh bien l'voulez-vous que je vous donne mon avis sur l'élection?

— Allez-y!

— Monsieur Albert Masurel et la réaction cléricale ont reçu hier une joute d'oreille, et les joutes d'oreilles, voyez-vous, c'est les plus mauvaises.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 26 décembre 1898

Le Conseil municipal était convoqué extraordinairement pour hier soir, à 5 heures 1/2.

La séance s'ouvre à 5 heures 45, sous la présidence de M. Victor Hassebroucq, maire.

Au moment de l'appel, quand le secrétaire-général prononce le nom de Barbaix, des bancs, les cris de: Vendu! Vendu! et des exclamations ironiques partent de tous côtés.

M. Henri Loridan est nommé secrétaire pour la séance. Il prend place au bureau.

Lecture est donnée d'une communication du maire, disant que son intention, était de convoquer le Conseil pour le lendemain mardi, mais ce jour il doit se rendre à Paris pour être entendu par le Ministre des Travaux Publics relativement à la question de l'Espierre.

Une autorisation spéciale a été sollicitée de M. le Préfet.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

L'unique question à l'ordre du jour est la suivante:

Faculté par la ville de demander l'autorisation de proroger le tarif d'octroi actuellement en vigueur ou confirmation des délibérations antérieures.

C'est par une loi promulguée à l'*Officiel* le 21 décembre courant, que les villes sont admises à réclamer le bénéfice du surtaxe pour l'application des dispositions de la loi du 29 décembre 1897 concernant le dégrèvement des boissons hygiéniques.

La Commission des Finances, réunie à 4 heures pour l'examen de cette question, se prononça pour la confirmation des délibérations prises par le Conseil, les 29 octobre et 3 novembre dernier.

Cette décision est également adoptée à l'unanimité par le conseil.

La séance est ensuite levée à 6 heures 10.

Des applaudissements éclatent à l'adresse de M. Dron.

Extradition pour assassinat et vol

La gendarmerie de Tourcoing a remis hier, entre les mains des autorités belges la nommée Mathilde De Clercqs, 26 ans, arrêtée à Dunkerque à la demande du parquet de Termonde pour l'inculpation d'assassinat et vol d'une somme de 30,000 francs commis aux environs d'Anvers.

Collision d'un tramway et d'une voiture

Hier, vers 10 heures du matin, un tramway a tamponné, en face l'église St-Christophe, une voiture de marchand de lait dont un brancard a été cassé.

Expulsés

Deux expulsés ont été conduits hier à la frontière par la gendarmerie de Tourcoing.

Croix. — *Nomination de deux délégués municipaux aux bureaux de bienfaisance.* Par suite de la démission de MM. Hellum et Brichart, les

municipaux, délégués du conseil municipal, comme administrateurs du bureau de bienfaisance, MM. Dussaqer et Dujardin ont été nommés en remplacement.

Vols de cuivre à l'usine Holden. — A la suite d'une lettre anonyme que M. Goubet, directeur de l'Union des produits chimiques de la manufacture Holden et fils a reçue, une plainte a été déposée entre les mains de M. Geghin, commissaire de police.

Ce magistrat s'est mis en campagne et a réussi, par une enquête minutieusement menée à découvrir les complices et leurs complices.

Ce sont Camille Goubitte, 60, rue de l'Amiral-Courbet, A. Vandendaele, tuilleur à Flers (Bruxelles); Cael Jean, 31 ans, rue Vertu; Lepaupe, 43 ans, rue de la Pontette, cour Bendron; Deneudt, 48 ans, rue Raoul 1 et Assenin Léopold, 50 ans, demeurant à Flers.

Ces individus, quoique n'étant pas mariés, seront déférés en parquet. Ils sont tous belges d'origine.

Vols de volailles. — Il est à supposer que les voleurs ont choisi Croix comme champ d'action. Nous avons encore nous même à signaler aujourd'hui deux vols commis dans la soirée de samedi.

Le plaignant en un lieu chez M. Louis Lebiquet, mécanicien spécial, rue de Thionville.

Deux individus qui ont rôdé autour de la maison ont réussi, en amortissant le son du timbre de la porte au moyen d'un bâton, à enlever: 3 kilos de café, 2 paquets de chocolat et 12 paires de gros coupons de flanelle.

Ce vol a une valeur de 20 francs environ.

Le deuxième vol a été commis à peu près à la même heure et dans des circonstances analogues au premier rue du Pont-Rouge, chez M. Henry Blankaert. La, les voleurs ont enlevé 6 paires de bottines pour hommes, 7 bottines pour hommes dont 3 doublées.

La valeur du vol est estimée à 155 francs environ.

Des plaintes que l'on a reçues et des renseignements recueillis sur le compte des individus en cause pouvoir retrouver les voleurs.

Accidents du travail. — Le nommé Julien Blanquetier, 21 ans, demeurant à Croix, rue Jean-Jaurès, chez M. Holden, s'est fait prendre la main dans son métier, dans l'après-midi de vendredi.

— Un peinture, Alfred Lemaire, 18 ans, demeurant à Flers, s'est fait prendre la main aussi, vendredi après-midi dans le même établissement.

Le docteur qui a visité ces deux blessés a prescrit, au premier, un repos de quinze jours et à la seconde, dix jours.

Vol d'une chaudière. — Nous avons mentionné en son temps le vol d'une ballademe au préjudice de M. Alfred Babier, 6, rue Saint-Pierre à Croix. Les trois individus qui étaient inculpés de ce vol, sont passés devant le tribunal correctionnel de Lille et ont été condamnés samedi 24 décembre courant. Ce sont: Benoit Dubois, 35 ans, ex-ouvrier, chômeur, demeurant rue de l'Amiral-Courbet, 3 mois; Arthur Lathie, 35 ans, rattacheur, demeurant rue du Quai, 4 mois; Arthur Catel, 40 ans, rue Neuve, sans profession, 6 mois.

Fugueurs. — Le nommé Lemaire, — Dimanche à 11 h. du matin, les habitants de la commune, qui ont des orphelins confiés à leurs soins, ont présenté ces jeunes gens à l'inspection de l'administration *Municipale*.

Disparition d'un poulain. — M. Pierre Lecoeur, rue Verte, qui avait acheté dans la journée de samedi un poulain à un maquereau de Roubaix, constata la disparition le dimanche matin. M. Lecoeur crut soupçonner à un vol manqué d'animal à l'endroit où il on avait fait l'acquisition.

Vol de bottines. — Les bottines, produit du vol commis chez M. Blanckaert, rue du Petit-Boulogne, dans la soirée de samedi, et que nous mentionnons plus haut, ont été retrouvées dans les brigueteries de la rue des Ogiers.

Coups de couteau. — Théophile Vandevaele, domestique de ferme chez M. Briot a été arrêté dimanche soir à minuit pour coups de couteau portés à des jeunes gens dans le quartier de Tourcoing.

Pigeons voyageurs. — Par autorisation préfectorale, MM. Vandewalle Constant, Grande Rue 181, à Bailly Bizanet, rue des Ogiers ont été autorisés à entraîner et à élever des Pigeons voyageurs.

Commission de l'hospice. — M. Alexis Couturier est nommé administrateur de l'hospice de Croix.

Distribution des pains aux indigents. — Par 1 voix contre 3, la commission du bureau de bienfaisance a décidé la distribution du pain aux indigents, à domicile.

Nous proposerons tout autant à cette décision, qui permettra aux pauvres de ne plus se déranger pour se procurer le pain qui leur donne la charité.

LANNOY

Lannoy. — *Vol.* — Ces jours derniers un vol d'effets d'habillements a été commis au préjudice de M. Delgrange, aubergiste sur la Grand'Place. On a des suppositions sur un certain individu demeurant dans la commune de l'établissement, qui a disparu furtivement.

La gendarmerie a ouvert une enquête pour retrouver les traces du voleur.

Bondues. — Nous avons relaté, aler, le douloureux incident qui s'est produit dans la matinée du 25 décembre. Un vieillard de Fâlopiqo, M. Auguste Delesquière s'accomplit à une affection cardiaque, sitôt après avoir accompli son devoir d'électeur. Il convient de rectifier une assertion du *Journal de Roubaix*, représentant le vieillard comme allité depuis un certain temps.

Jamais depuis quatre ans qu'il était à l'Hospice, M. Delesquière n'a tanu le lit ou seul jour, et se fêtait fête de prendre le jour de Noël d'aller voter et de se rendre ensuite chez ses enfants.

Le défunt a une fille mariée qui habite sur la place. On avait préparé un petit festin en l'honneur du grand'papa.

Quant au propos qui toujours d'après le *Journal de Roubaix* aurait été tenu par un électeur « Acha près il a tondu vote » il n'a jamais existé.

Seul le sieur Bonduel, surnommé le chien coondant, qui était présent a dit « y devot à la maison mais je compte quitte ».

Voilà l'exacte vérité et nous défions le *Journal de Roubaix* de prétendre autre chose.

LILLE

Visite de M. le Préfet au lycée Faidherbe

M. Vatin, préfet du Nord, a fait, lundi de 11 heures à midi, sa première visite, au lycée Faidherbe.

M. le Préfet, a été reçu au parloir par M. le Proviseur Crevaux et les fonctionnaires du lycée. M. le recteur Mapotet et M. l'Inspecteur d'Académie Gaudier étaient présents.

Après la présentation du personnel de l'établissement M. le Préfet s'est rendu dans la cour des classes où M. Thuillier, chef de section des tiques spéciales, lui a souhaité la bienvenue au nom de tous les élèves du Lycée.

M. le Préfet a remercié les fonctionnaires et les élèves de l'accueil enthousiaste que lui était fait et a donné un jour de congé qu'a ajoutera au congé normal du Nouvel An.

A ces propos remarqués, M. le Préfet a affirmé ses sympathies pour l'Université et pour le lycée de Lille en particulier. Il a d'ailleurs promis de revenir.

Université de Lille

Faculté de droit et Faculté des Lettres. — Les registres des inscriptions pour la deuxième trimestre de l'année scolaire 1898-99 seront ouverts du *5 au 15 janvier prochain inclusivement.*

Le sous-gouverneur de Lille

On lit dans le *Courrier du Soir*:

« On a pu être surpris de voir rapporter presque aussitôt le mouvement du commandement d'une brigade d'infanterie, du général de brigade Sousselier, adjoint au gouverneur de Lille. Ce changement a été fait à la suite des observations présentées par les commandants de corps d'armée intéressés.

Le général Sousselier, sortant de la gendarmerie, ne s'approchait en terme de service que se trouvait parfaitement à sa place dans le camp retranché de Lille, où il était surtout chargé des mesures d'ordre. »

Mouvement de la population

Dans la semaine du 18 au 24 décembre le nombre des décès a été de 116 — supérieur au nombre des naissances qui n'est élevé à 109.

Voici la répartition des naissances et des décès par quartiers: Wazemmes 28 naissances 29 décès; Fives 25 naissances et décès; Centre 13 naissances 9 décès; Moulins-Lille, 29 naissances 40 décès; St-André 40 naissances 49 décès; St-Sauveur 9 naissances 19 décès; Vauban 7 naissances 8 décès; St-Maurice 8 naissances 9 décès; Sud 3 naissances 4 décès; Esquermes 3 naissances 7 décès; Canteleu 1 naissance 2 décès.

Il y a eu 28 mariages.

Annuaire du département du Nord

M. Lecocq, chef de division à la préfecture, vient de faire paraître son annuaire statistique du département du Nord (1899).

Cet annuaire, fait avec beaucoup de soin sur les documents officiels, contient les renseignements sur toutes les administrations du département, les sociétés de sciences, d'agriculture et des diverses écoles de musique, peinture, architecture. Il donne les statistiques budgétaires, décorations, pénitenciers, hospices et agricoles. La 8e partie est consacrée au conseil général.

L'infanticide de Fives

Ainsi que nous l'avons annoncé, hier matin, M. Castiaux a remis entre les mains de M. Lemaire, juge d'instruction, son rapport au sujet de l'accouchement de la femme Hémery. Le médecin légiste conclut que la gestation était de sept mois. M. Lemaire, juge d'instruction, aura à établir dans quelles conditions Pauline Albert a fait disparaître son enfant.

Une constatation a été faite par la voisine Lelouq, c'est qu'au moment de l'accouchement de Pauline Albert, le gaz était allumé.

M. Lescour, dans ses recherches, oseniera de retrouver dans les cendres des traces de phosphate. Ce fait étant notoire, il a été brûlé.

Quant à l'état de Pauline Albert, il est des plus indiquetants. M. le docteur Follet ne répond pas de sa vie.

Un mari frappé d'un coup de fer par sa femme

Un drame conjugal qui, fort heureusement, n'a pas eu de suites graves, s'est produit hier vers 5 heures 1/2 du soir rue St-André, 47, au domicile des époux Hémery. Voici le résultat de notre enquête: Le ménage Hémery composé de la femme Désirée Dangin, 34 ans, ménagère et du mari, Jules Hémery, 34 ans, ouvrier, n'est pas l'idéal des ménages et si la lune de miel y règne encore parfois, il arrive aussi que cette lune a son éclipse. Cet événement de l'éclipse lunaire qui gravitait hier au soir son petit bonhomme de chemin dans le ciel, qui influença le ménage Hémery? Toujours est-il que Jules Hémery ayant trouvé à midi sa soupe froide et constaté l'absence de sa femme, partit à son travail de fort méchante humeur.

Lorsqu'il revint à cinq heures 1/2, il ne cacha pas à son épouse le dégoût profond qu'il avait pour les potages refroidis. D'un mot, on en vint à un autre et la dispute si violente que Mme Hémery, à bout d'arguments, saisit un fer à repasser qui se trouvait sur la foyer familial et en frappa son mari au côté droit du front. La blessure bien que légère provoqua une abondante émorchagie.

M. Hemery qui a avalé la soupe refroidie sans rien dire, n'a pas digéré, on le comprend, le coup de fer et a déposé une plainte devant M. Thilliard, commissaire de permanence. M. le docteur Defaux a établi le constat de blessures.

Espérons que tout s'arrangera et que le mari pardonnera à la femme le coup de fer dans le contrat.

Abus de confiance

Lundi matin la gendarmerie a arrêté un sieur Georges B..., 33 ans, né à Boeschepe, représentant de commerce. Cet individu, qui était employé chez M. Melchiz, brasseur à Bergues, avait commis plusieurs abus en dépitant. Il est également accusé d'un abus de confiance de 300 francs au préjudice de son patron. C'est sur la plainte du patron de Dunkerque qu'il a été mis en état d'arrestation.

Vol d'une brouette

Charles Cattezet, 34 ans, né à Quesnoy-sur-Deûle, cordonnier, sans domicile fixe, a été arrêté, hier matin, pour vol et vagabondage. Cet individu avait volé, il y a deux ans, en compagnie d'un nommé Jules Dutoy, une brouette au préjudice d'un cultivateur de Quesnoy.

LE NORD

Lesume. — Le sous-brigadier Dorme a trouvé, hier matin dans l'église, un nouveau-né qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

Marquette. — Dimanche soir a eu lieu dans la grande salle des Rues de l'école le concert organisé par l'association des anciens élèves au profit de ses membres actuellement sous les drapeaux.

Un succès complet a couronné cette généreuse initiative. Six cents personnes au moins se pressaient dans la salle donnant ainsi un témoignage fraternel de la sympathie dont l'association jouit à Marquette.

Tous les numéros du programme ont été couverts d'applaudissements nombreux.

La Fanfare municipale a brillamment enlevé quelques morceaux de son répertoire. M. Léon Lecomte a chanté d'une voix puissante et vibrante l'Angelus de la Mer, du Goublier; M. Carlier a également fait beaucoup de plaisir avec les Stances au Soleil, Gounod; M. Lefebvre, trombone pour les frères Brichant, mandoliniste et guitariste s'avanie et pour M. Courmont hautboiste, lauréat du Conservatoire.

Que dirons-nous de Pimlimtable Louis Buyck dans ses monologues franco-belges et de son digne comparse Bouvier dans ses scènes comiques, nous qu'ils se sont vaillamment montrés à la hauteur de leur réputation.

La fête s'est terminée par la représentation d'une comédie charmante, le *Nonni au l'Auberge pleine*, brillamment enlevée par MM. Marquetter, Buyck, Pollet, Plouvier, Fagnart, Guesquiers, Dillies et Vanlaeverbeck.

Succès non toute, soirée superbe et réussie en tous points. Allons! l'école laïque a encore bien des sous; amen à Marquette. Qu'en dites-vous, Monsieur le curé?

DOUAI

Vols. — Hier soir, un individu resté inconnu jusqu'ici a profité d'une courte absence de la femme Savary, demeurant rue des Prêtres, 46, pour s'introduire dans son magasin, et prendre une somme de 46 francs qui était cachée dans un vase.

Moncheaucourt. — M. Dolvincourt, secrétaire de la section syndicale des mineurs, nous prie d'insérer le communiqué suivant: Les mineurs de la fosse St-Roch.

Les mineurs se répondent pas avec l'empressement désirable aux appels du syndicat, le conseil d'administration reconstitue sur des bases solides, travaillons pour le bien-être de la classe ouvrière, mais c'est du nombre des adhérents à la société que dépendra le succès.

Il est permis d'espérer que les augmentations de salaire demandées par les délégués aux patrons d'Arras auront une solution favorable en avril prochain.

Les délégués assurent que tous les mineurs aimeraient à rester dans le cadre de leurs intérêts, voudront faire partie du syndicat.

Un grand mouvement se prépare dans les régions du Nord et le Pas-de-Calais.

Il est nécessaire que nous payons tous de notre personne, pour que notre effort aboutisse à un résultat satisfaisant. Le syndicat recommande aux ouvriers de ne pas se laisser aller à des manques de lumières (T. Lalouvet) — Les Tarifs étrangers sur les Tissus de Soie pure (Ch. Lemaire) — L'Impôt sur le Revenu (H. Vergnes) — Une Commission de Tarifs (Ch. Georgeot) — Le Travail et les Salaires (J. Demeta) — Revue de la Semaine (Ch. Fleurey).

« Société d'Economie Politique Nationale »: Assemblée générale annuelle.

Abonnez-vous à Paris (P